



MAIRIE DE
GUESNAIN
(NORD)

**ARRETE PORTANT SUR LA REOUVERTURE DE LA SALLE
ABEL MICHEA**

Arrêté de Police N°89/2023 (ST) du 08 décembre 2023

Le Maire de la commune de GUESNAIN

*Vu l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités
territoriales,*

Vu l'arrêté Municipal N° 77/2023 du 03 novembre 2023,

*Vu les travaux de remise en état du plafond de la salle Abel
Michéa qui ont été réalisés à la suite de la tempête Ciaran,*

Considérant que la sécurité des usagers est assurée.

ARRETE

- ARTICLE 1** *Les travaux de rénovation du plafond de la salle Abel Michéa étant réalisés, cette infrastructure sera ouverte à tous ses usagers à compter du samedi 09 décembre 2023*
- ARTICLE 2** *Le présent arrêté sera affiché et publié conformément à la réglementation en vigueur.*
- ARTICLE 3** *Madame la Directrice Générale des Services,
Monsieur le responsable des services techniques
Monsieur le Commissaire Divisionnaire, Chef de District de Police de DOUAI,
Monsieur le Commissaire de SIN LE NOBLE sont chargés chacun de l'application du présent arrêté.*

*Fait à GUESNAIN,
08 décembre 2023*

*Le Maire,
Maryline LUCAS*

